

thode latine, en même temps qu'il remplissait les fonctions de maître de salle et d'étude. Il passa ensuite une année au grand séminaire de Montréal pour y étudier exclusivement la théologie.

Il n'avait que vingt-deux ans lorsqu'il reçut l'ordre de la prêtrise en 1856, des mains de Mgr Pinsonnault, huit jours seulement après le sacre de cet évêque.

Mgr de BIRTHA avait le privilège d'ordonner un certain nombre de prêtres avant l'âge requis. Antoine Labelle fut le premier qui eut cet honneur. Il fut de suite nommé vicaire au Sault-au-Récollet, où il passa deux ans et six mois. Il n'eut qu'à se féliciter d'être le vicaire de M. le curé VINET, depuis Monsignor, qui, au milieu des soins du saint ministère qu'il remplissait avec la plus sévère régularité, savait faire les honneurs de son presbytère, quand l'occasion s'en présentait.

Dans les difficultés qu'eut à rencontrer M. VINET pour la construction du couvent du Sacré-Cœur, le jeune vicaire lui fut d'un grand service. Il se fit aimer là comme ailleurs, et ce fut avec regret que les paroissiens du Sault le virent s'éloigner pour aller en aide au curé MORIN, de Saint-Jacques le Mineur, dont l'état de santé demandait du repos, et auprès duquel M. Labelle passa neuf mois.

En 1859, il fut nommé curé de Saint-Antoine Abbé, paroisse limitrophe des Etats-Unis, et mixte par la population. Il eut ici beaucoup de difficultés à aplanir, comme premier curé résidant en cette paroisse, qui avait été quant aux fins ci-